

> OFFRE D'EMPLOI

- Conseiller/Conseillère en Energie Partagé(e) -

INFORMATIONS CLÉS

Réponse avant le :
16/02/2021

Référence :
12820

Direction :
Construction durable

Cadre d'emploi :
Techniciens territoriaux

Lieu de Travail :
Centre administratif 17 avenue du
Bourg 38080 L'Isle d'Abeau

Horaires :
Temps complet
Base hebdomadaire de 35h

Spécificités du poste :
Permis B exigé pour déplacement
fréquent sur le territoire CAPI

Où adresser votre candidature :
Rappeler la référence 12820 sur
votre candidature

Par courrier : 17 avenue du
Bourg, 38081 L'Isle d'Abeau cedex

Par mail : recrutement@capi38.fr
Joindre obligatoirement : lettre de
motivation et curriculum vitae

CONTEXTE

La Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère est une intercommunalité constituée de 22 communes, comptant 108 700 habitants. Elle occupe une situation géographique privilégiée (idéalement située à 20 minutes à l'est de Lyon) et dotée d'un excellent niveau d'accessibilité : aéroport, TGV et autoroutes.

C'est un territoire singulier, à taille humaine, où patrimoine urbain, industriel et naturel vivent en parfaite harmonie. Engagée dans le développement durable, la transition énergétique et le respect de l'environnement, la CAPI est un territoire agréable à vivre, avec un tissu économique dynamique et innovant.

Elle assure une large palette de compétences au quotidien : des missions de planification, aménagement et développement (habitat, économie, urbanisme, mobilités, éclairage public, voiries, transition énergétique), mais aussi une offre de services aux habitants : petite enfance, gestion d'équipements sportifs et culturels, lecture publique, eau et assainissement...

La CAPI et la Communauté de Communes Les Vals du Dauphiné (VDD) se sont associée pour élaborer un projet de développement économique commun appelée Nord-Isère Durable (N-ID) autour de la filière construction durable, en raison de l'histoire du territoire et de ses atouts. Cette démarche commune a donné lieu à la création de la Direction Construction Durable, regroupant toutes les actions liées au sujet. L'objectif de la Direction est de soutenir et développer la construction et la rénovation durable sur le territoire en accompagnant l'ensemble des acteurs de la filière. Dans ce cadre, le dispositif de Conseil en Energie Partagé auprès des communes a été mis en place, en partenariat avec Territoire d'Energie 38 (TE38). **Le pôle Conseil en Energie Partagé** a pour mission d'accompagner et de soutenir les communes dans leur politique de gestion énergétique patrimoniale.

Ainsi, rattaché(e) au Responsable du pôle, **vous serez chargé(e) d'accompagner plusieurs Communes de la CAPI et des VDD dans la gestion de leur patrimoine en vue de réaliser des économies d'énergie.**

Dans ce cadre, vos activités seront :

- Réaliser l'accompagnement des communes prévu dans les conventions CEP :
 - Etat des lieux et suivi énergétique, analyse et identification des dérives, propositions d'optimisations, présentation des résultats aux communes, suivi de la mise en œuvre des préconisations ayant été formulées...
 - Accompagnement de la réalisation d'études énergétiques sur les bâtiments, conseil pour les rénovations ou constructions de bâtiments publics, contribution au développement des énergies renouvelables
 - Sensibilisation des élus, agents communaux et usagers des bâtiments
 - Déploiement des missions complémentaires (qualité de l'air intérieur, suivi de travaux, ...)
 - Valorisation des certificats d'économie d'énergie
- Participer au fonctionnement du dispositif CEP :
 - Veille réglementaire, technologique et documentaire
 - Reporting et remplissage des indicateurs nécessaires au pilotage de l'activité, participation à l'établissement du bilan annuel, contribution aux réflexions sur l'évolution du dispositif ...
 - Participer au réseau régional et national des Conseillers en Energie Partagé

Savoir et savoir-faire :

- Connaissances techniques en énergétique/chauffage, ventilation, système de pilotage des installations de CVC
- Connaissance de la réglementation applicable aux bâtiments, en particulier la réglementation thermique, qualité de l'air intérieur et le dispositif des certificats d'économie d'énergie
- Connaissance des marchés publics, notamment les marchés de travaux
- Bonne maîtrise des outils bureautiques
- Réaliser un état des lieux énergétique de bâtiment
- Proposer des actions d'optimisation et d'amélioration
- Maîtriser les techniques de sensibilisation des élus et des agents à l'utilisation rationnelle de l'énergie
- Maîtriser les techniques d'animation et de conduite de réunions
- Maîtriser les techniques des écrits professionnels : rédiger des rapports, présentation, synthèse et fiches techniques

Savoir être :

- Travail en équipe
- Bon relationnel : dialogue avec différents acteurs (techniciens, élus, exploitants, etc...)
- Sens de la pédagogie
- Réactivité
- Autonomie
- Rigueur

Votre rémunération :

- Rémunération statutaire + RIFSEEP + Prime de fin d'année.
- **Autres avantages** : Chèques-Déjeuner + Épargne chèques vacances + Comité des œuvres sociales + participation employeur mutuelle et prévoyance sous conditions.